

PRESENTATION DE LA PRESTATION DE BILAN DE COMPETENCES

(Mise à jour 14/03/2022)

Préambule : le bilan de compétences est une action de formation professionnelle encadrée par les Articles R6313-4 à R6313-8 du Code du Travail

1) Les points forts de la formation

Un accompagnement individualisé réalisé par une coach professionnelle certifiée avec une expérience de 19 ans en tant qu'ingénieure dans des entreprises internationales qui vous accompagne à redonner du sens à votre vie professionnelle, à devenir acteur de votre carrière.

La démarche est centrée sur le développement de la connaissance de soi, de ses forces et ressources en utilisant le MBTI ou la Process Com, sur l'exploration de vos envies et de votre potentiel d'idées.

Une large amplitude horaire.

Un programme adapté à votre contexte et à vos besoins, en distanciel ou présentiel.

2) Objectif de la formation

L'objectif de nos échanges est de vous donner toutes les chances de réussir un projet épanouissant, par le salariat, ou en créant votre propre entreprise. Un accompagnement personnalisé et adapté à chaque personne. Vous apprendrez à mieux vous connaître et vous disposerez d'outils nouveaux. L'accompagnement s'adresse à ceux et celles qui souhaitent progresser, changer, sécuriser une promotion ou une démission.

3) Contenu de la formation

Après un 1er entretien, votre coach vous proposera le format le plus adapté à votre situation et votre besoin (nombre d'heures exact, les outils à mettre en place, le planning, et ajustera le prix aux heures définies).

Le bilan de compétences respecte les 3 phases suivantes :

1. L'entretien préalable : il est gratuit, il permet d'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire ; de déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin et de définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

2. La phase d'investigation : elle permet d'analyser vos motivations, vos intérêts professionnels et personnels ; d'identifier vos compétences, vos aptitudes professionnelles et personnelles ; de déterminer vos possibilités d'évolution professionnelle. Elle se décline en plusieurs sous-étapes : connaissance de soi ; connaissance de son environnement (sources d'informations, découverte de nouveaux métiers et/ou identification de métiers par transfert de compétences) ; identification de pistes de projets (enquêtes métiers, étude de marché...).

3. La phase de conclusions : vous disposez maintenant d'un plan d'actions précis et de solutions. Votre coach vous remettra un document de synthèse qui intègre l'ensemble de vos investigations et conclusions, il met en valeur votre parcours, vos compétences, vos atouts, vos axes de progrès

par rapport à votre projet. Il précise les étapes de la mise en œuvre de votre projet et peut-être les besoins qui vous permettront de réussir tels que des formations.

4. Le suivi : un entretien est prévu environ 6 mois après votre accompagnement pour échanger sur votre situation, sur les actions réalisées et les freins rencontrés.

4) Résultats attendus

Le bilan de compétences vous permettra :

- De pouvoir échanger en toute transparence sur vous, vos projets, vos envies.
- De prendre du recul vis à vis de votre situation actuelle et votre environnement affectif.
- De pouvoir vous investir dans un travail objectif de réflexion sur votre parcours et votre avenir.
- De travailler sur vos motivations, vos valeurs, vos atouts, vos points d'amélioration.
- De définir un projet réaliste, spécifique, mesurable, atteignable, fait pour vous.
- D'équilibrer votre parcours professionnel dans votre parcours de vie.
- D'appréhender les contraintes de votre projet et du marché du travail.
- De prendre confiance en vous et en votre potentiel.
- D'identifier les meilleures alternatives.

5) Durée et rythme de la formation

24 h maximum : séances individuelles avec la coach, alternées avec une réflexion personnelle à l'aide de supports pédagogiques d'accompagnement.

La durée est adaptée au contexte et au besoin du client.

En journée, en soirée, le week-end, en semaine, plusieurs rythmes possibles.

6) Langue de la formation

Français ou Anglais.

7) Modalités pédagogiques

- En distanciel et/ou en présentiel.
- La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap, nous contacter pour plus d'informations.

8) Prix de la formation et financement

Le prix dépend de la durée correspondant au programme personnalisé. A titre d'exemple, le tarif d'un programme de 14h de séances individuelles d'accompagnement avec du travail personnel de préparation entre chaque séance est 2100 euros TTC. Le financement peut se faire intégralement ou partiellement à l'aide de votre CPF, via le site www.moncompteformation.gouv.fr

9) Modalités d'inscription

La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est de 14 jours (délai de rétractation si financement CPF).